

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

31 - Haute-Garonne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

• en exercice	11
• présents	8
• votants	10
• absents	1
• exclus	0

Date de convocation :

21 novembre 2018

Date d'affichage :

22 novembre 2018

ObjetCréation d'un emploi
saisonnier transport
scolaire

De la commune BARBAZAN

Séance du 28 novembre 2018 à 18 heures 00



Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

M. STRADERE Michèle

Étaient présents :

Mmes STRADERE Michèle, BOLEA Maryse, NOE Liliane, ARIES Fabienne,
Ms MAURETTE Bernard, SALES André, DELORT Thierry, VALLE Anthony
Absent : BRUNA Roger
Procurations : SIBRA Gérard donne procuration à MAURETTE Bernard
VEYRIES Nadine donne procuration à STRADERE Michèle

Secrétaire de séance :

M. MAURETTE Bernard

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal du planning de prise en charge de l'accompagnateur du ramassage scolaire entre les communes du RPI qui doit être assurée par la commune de Barbazan du 7 Janvier 2019 au 5 juillet 2019.

Où l'exposé du Maire le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- La création d'un poste d'emploi saisonnier d'adjoint d'animation pour une durée hebdomadaire de 10 heures pendant la période scolaire du 7 janvier 2019 au 5 juillet 2019.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-préfecture
de Saint-Gaudens .

Publié ou notifié le

Fait à Barbazan,

Le Maire,

